

ADVANCED

by  ATHYMIS

Assurance Vie
Capitalisation

Lettre #1

10/05/2016



*Un grand MERCI pour vos excellents retours suite au lancement de notre contrat innovant. Le contrat **ADVANCED by Athymis** perce en effet au-delà de nos attentes : couverture presse, conventions partenaires signées, entrées en relation... Notre contrat **permettant une grande transparence pour les clients et la maîtrise de votre rémunération**, reçoit un excellent accueil.*

Nous avons décidé de partager avec vous, au travers de cette lettre, les avancées de ce projet au service des conseillers en gestion de patrimoine.

Stéphane Toullieux
Président Athymis Gestion

Un court rappel sur le contrat

ADVANCED by Athymis est le premier contrat d'Assurance Vie à rémunération fixe en multi gestion destiné aux conseillers en gestion de patrimoine.

Pourquoi **ADVANCED** By Athymis ?

- Exigences réglementaires à venir,
- Baisses unilatérales des rémunérations de la part de certains Asset Managers,
- Emergence des « Fintech »,
- Exigence de **TRANSPARENCE** de la part des clients, clé notamment chez les « Millennials » (Génération Y).

Autant d'éléments qui nous ont porté à lancer un contrat innovant au travers duquel :

- Le conseiller en gestion de patrimoine perçoit une **rémunération fixe** allant jusqu'à 1,2% par an sur l'encours investi en unités de compte. Les autres frais s'élèvent à 0,6%,
- Afin d'éviter une double facturation des clients, les supports les moins chers sont privilégiés, qu'il s'agisse de **parts institutionnelles de fonds ou d'ETF**,
- Innovation du contrat : en cas d'inaccessibilité des parts institutionnelles, les rétrocessions perçues sont reversées au client.

La presse parle d'ADVANCED by ATHYMIS



« Le contrat **ADVANCED** by Athymis bouscule les codes. »

Le Monde du Droit

Le Magazine des Professions Juridiques

« **ADVANCED** by Athymis secoue le marché et prend de l'avance sur les directives MIF 2 et DDA. »



« La structure de frais, c'est la spécificité du contrat **ADVANCED**, créé par Athymis, assuré par **Spirica** et accessible auprès des **conseillers en gestion de patrimoine** à partir de 10 000 euros. Cette fois, ce sont les fonds conçus pour les professionnels qui sont privilégiés pour leurs frais allégés. »

Du côté de l'offre : de nouveaux fonds référencés et toujours plus de parts I

- Les parts I du fonds **Gemequity**, géré par Gemway Assets, spécialiste reconnu des marchés émergents, ont été intégrées à l'offre.
- Les fonds R Alizé et R Club sont dorénavant intégrés, ils rejoignent la part I du fonds **R Valor**.
- Au total, nous avons dorénavant 121 fonds référencés dont 20 parts institutionnelles.

ADVANCED by Athymis « pousse les murs »

5 SCPI sont d'ores et déjà référencés : Epargne foncière et Selectinvest 1 gérés par La Française AM, Ficommerce de Fiducial, Immorente de Sofidy, PFO2 de PERIAL. Une très belle offre pour un contrat en lancement.

ÉTUDE DE CAS

Pourquoi les clients des conseillers en gestion de patrimoine étaient-ils jusqu'à maintenant quasiment interdits d'ETF ?

En 15 ans, le gisement des ETF dans le monde a été multiplié par 25 passant de 100 Mds\$ à 2500 Mds\$, soit une croissance annualisée de 24% selon Morningstar. Il a doublé en 10 ans en Europe passant de 8% à 15% des encours totaux sous gestion. Deux raisons simples : des résultats médiocres de la part des gérants actifs sur plusieurs classes d'actifs ainsi qu'une sensibilité aux coûts plus forte de la part des investisseurs.

La non intégration de ces supports dans la plupart de vos contrats, voire pour les rares contrats les intégrant une non

rémunération de votre juste prestation est une anomalie dans la gestion de l'épargne en France.

Cette situation est révolue. Avec **ADVANCED** by Athymis vous bénéficiez d'ores et déjà d'une offre de 5 ETF sélectionnés par l'équipe Athymis Gestion et permettant une exposition sur les grands indices. L'équipe complétera l'offre dans les prochaines semaines en fonction de vos besoins et des opportunités d'exposition pour vos clients.

Nos projets

Un contrat de capitalisation IR sortira dans les prochains jours.

La gestion sous mandat (comptes individuels) est disponible, la gestion pilotée, allocation sur plusieurs comptes « en batterie » est en préparation.

Avec ADVANCED by Athymis, continuons ensemble à faire bouger les lignes du monde de l'épargne en présentant une offre qui répond aux attentes de nos clients qui exigent Transparence, simplicité et coûts modérés !

Vos contacts

• Adrien MARTIN
• Grégoire GIRAUDEAU

Tél. : 01 85 09 78 44
email : contact@athymis.fr

Retrouvez nos fonds et solutions sur :
www.athymis.fr

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. ATHYMIS GESTION n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. Il n'est pas destiné à être distribué à, ou utilisé par, des personnes physiques ou des entités qui seraient ressortissantes ou auraient leur résidence ou leur siège dans un état où sa distribution, publication, mise à disposition ou utilisation seraient contraires aux lois ou règlements en vigueur. Ce document ne saurait être interprété comme étant un conseil juridique, réglementaire, fiscal, financier ou encore comptable. Avant d'investir, le souscripteur doit comprendre les risques et mérites financiers des services ou produits financiers considérés et consulter ses propres conseillers. Avant d'investir, il est recommandé de lire attentivement la documentation contractuelle et, en particulier, les prospectus qui décrivent en détail les droits et obligations des investisseurs ainsi que les risques liés à l'investissement dans de tels produits financiers. **Athymis Gestion, Société Anonyme, au capital de 523 941 Euros ayant son siège 46 rue de Provence 75009 Paris et immatriculée sous le numéro 502 521 685 RCS Paris (« Athymis Gestion »).** Agrément Général AMF N° 08000035, Agrément ORIAS N°15005566.